

Sous-Direction Pilotage et Innovation Groupement du Pilotage et de l'Organisation Transverse Service Planification et Gestion des instances Affaire suivie par Gérald GUIGNARD Tél.: 01 78 05 45 97

Courriel: instances@sdis91.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU 10 NOVEMBRE 2023

Le 10 novembre 2023, le Bureau s'est réuni à l'issue du Conseil d'administration dans les locaux de la direction, 1, Rond-point de l'Espace, 91035 Evry-Courcouronnes, sur convocation en date du 3 novembre 2023, sous la présidence de M. Guy CROSNIER, Président du Conseil d'administration du SDIS.

Le secrétariat de séance est assuré par le Contrôleur Général Patrick VAILLI, Directeur Départemental.

• MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE

Madame : Marie-Claire CHAMBARET

Messieurs : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Alexandre TOUZET

MEMBRE EXCUSE

Madame: Dany BOYER

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance à 11h15 et fait procéder à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Le mode de votation retenu est le vote à main levée.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS / OBJET	AVIS DU BUREAU
Monsieur Guy CROSNIER, Président du Conseil d'Administration, rapporteur	
B-23-11-1GFCP Admission en non-valeur de créances irrécouvrables	Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET
B-23-11-2GFCP Autorisation de signature du marché n° PF2307 assurance flotte automobiles et embarcations pour les besoins du SDIS 91 Lot 1 : Flotte véhicules et risques annexes Lot 2 : Embarcations	Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET
B-23-11-1GRH Approbation de la convention de médecine de prévention avec l'Association pour la Santé au Travail en Essonne (ASTE) pour les Personnels Administratifs Techniques et Spécialisés	Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET
B-23-11-1GPVEC Approbation d'une convention cadre tripartite entre le SDIS de l'Essonne, l'UDSP et la Direction académique de l'Essonne relative au dispositif « Pompiers- juniors », et d'une convention type locale entre le SDIS 91, l'UDSP et l'Etablissement scolaire	Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET
B-23-11-2GPVEC Approbation d'une convention tripartite entre le SDIS de l'Essonne, l'UDSP et l'Etablissement scolaire Saint Charles d'Athis-Mons relative au dispositif «Pompiers-juniors»	Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET
B-23-11-1GBAT Approbation d'un avenant au traité d'abonnement entre le SDIS de l'Essonne et la société SEMGEP pour la fourniture de chaleur géothermique au Centre d'incendie et de Secours du Val d'Yerres	Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET
B-23-11-1GO Approbation d'une convention relative aux modalités d'intervention du Service départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne sur le réseau autoroutier concédé à Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR)	Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET

B-23-11-1GSIC Approbation de la convention de service entre le Pôle Nouvelles Technologies et gestion des risques de l'Entente Valabre (PôNT) et le SDIS de l'Essonne	Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET
B-23-11-1GT Réforme des véhicules et des matériels usagés 2023-08	Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h25.

Le Président du Conseil d'Administration

Guy CROSNIER

Le Secrétaire de séance

Contrôleur Général Patrick VAILLI